



Commission Régionale Juridique

POLE REGLEMENT ET CONTENTIEUX Saison 2025/2026

REUNION DU 11 MARS 2026

Présents : MM Bernard COLMANT - Michel VANNESTE à Villeneuve d'Ascq

MM Didier BARDET- Daniel CHOMETTE - Jean Pierre CIESIELSKI - Jean Michel HENON - Daniel SION en visio

Excusé : M Michel CORNIAUX

Assiste : Melle TEISSEDRE-MOLIERE Margaux juriste

POUR EVITER DES DEPLACEMENTS INUTILES, IL EXISTE UN NUMERO D'ASTREINTE 03 59 08 59 77 ainsi qu'un mail : astreinte@lfhf.fff.fr

CHAMPIONNAT

Rencontre R3 Poule A PAYS DE ST OMER US 2 – ST MARTIN BOULOGNE O du 08/03/2026

Courriel de PAYS DE ST OMER US 2 après match s'étonnant de la présence en fin de match sur le terrain du joueur INIESTA Thomas de ST MARTIN BOULOGNE O alors qu'il est mentionné sur la FMI avoir reçu deux avertissements puis une exclusion.

La commission,

Considérant après consultation téléphonique avec l'arbitre de la rencontre qu'il s'agit d'une erreur de transmission sur la FMI de sa part et que le joueur incriminé n'a jamais reçu de second avertissement, le nécessaire sera fait auprès de la commission régionale de discipline,

Résultat acquis sur le terrain. Score 2 – 2.

Merci aux dirigeants de bien vérifier la FMI avant de la valider

Rencontre R3 Poule B CYSOING WB EAC – LOON PLAGE FC 2 du 08/03/2026

Réserve technique de CYSOING WB EAC. Confirmée

La commission,

Transmet le dossier à la commission régionale de l'arbitrage section lois du jeu.

Rencontre R3 Poule F NOYON FCJ – BERLAIMONT US du 08/03/2026

Dossier transmis au District de la Somme pour complément d'informations

Rencontre U15 R2 Poule B LAON US – MARLY USM du 07/03/2026

La commission,

Considérant le courriel du club de MARLY USM informant d'une erreur de résultat, score inversé.

Considérant le rapport de l'arbitre officiel de la rencontre confirmant l'erreur,

Homologation de la rencontre LAON US – MARLY USM score 3 - 5.

Merci aux dirigeants de bien vérifier la FMI avant de la valider

Rencontre R2F Poule B AMIENS SCF 2 – ST LEU D'ESSERENT USE du 08/03/2026

Réserve technique de ST LEU D'ESSERENT USE. Confirmée

La commission,

Transmet le dossier à la commission régionale de l'arbitrage section lois du jeu.

Rencontre Interdistrict Féminin Niveau 1 Poule A GENECH ES – PHALEMPIN US du 08/03/2026

Courriel de GENECH ES en date du 06/03/2026 à 11H22 informant qu'il ne pourra pas recevoir PHALEMPIN US

La commission déclare GENECH ES forfait.

GENECH ES – PHALEMPIN US score 0 - 3.

1er forfait à GENECH ES. Amende de 100 euros à GENECH ES

Rencontre Interdistrict Féminin Niveau 1 Poule C SANTERRE FEMININES U. – ORRY PLAILLY AS du 01/03/2026

Courriel de ORRY PLAILLY AS en date du 27/02/2026 à 08H59 informant qu'il ne pourra pas se déplacer à SANTERRE FEMININES U.

La commission déclare ORRY PLAILLY AS forfait.

SANTERRE FEMININES U. – ORRY PLAILLY AS score 3 - 0.

1er forfait à ORRY PLAILLY AS. Amende de 100 euros à ORRY PLAILLY AS

Match retour à SANTERRE FEMININES U.

Rencontre Interdistrict Féminin Niveau 1 Poule C GUESNAIN SC – HENIN BEAUMONT FCF 2 du 08/03/2026

Courriel de GUESNAIN SC en date du 06/03/2026 à 16H19 informant qu'il ne pourra pas recevoir HENIN BEAUMONT FCF 2

La commission déclare GUESNAIN SC forfait.

GUESNAIN SC – HENIN BEAUMONT FCF 2 score 0 - 3.

4ème forfait à GUESNAIN SC. Amende de 250 euros à GUESNAIN SC

GUESNAIN SC est déclaré forfait général. Amende de 300 euros à GUESNAIN SC

Rencontre Interdistrict Féminin Niveau 2 Poule A ROZOY S/SERRE US – LE PAYS DU VALOIS US du 08/03/2026

Courriel de LE PAYS DU VALOIS US au service d'astreinte en date du 08/03/2026 à 08H50 informant qu'il ne pourra pas se déplacer à ROZOY S/SERRE US. Rencontre prévue à 11H00

La commission déclare LE PAYS DU VALOIS US forfait.

ROZOY S/SERRE US – LE PAYS DU VALOIS US score 3 - 0.

3ème forfait à LE PAYS DU VALOIS US. Amende de 400 euros à LE PAYS DU VALOIS US. Pas d'information 4 heures avant le début de la rencontre.

Match retour à ROZOY S/SERRE US.

Rencontre U18F à 11 R2 Poule C CHOISY AU BAC US – ENT NOYON RIBECOURT GUIJCARD du 08/03/2026

Courriel de ENT NOYON RIBECOURT GUIJCARD au service d'astreinte en date du 07/03/2026 à 21H22 informant qu'il ne pourra pas se déplacer à CHOISY AU BAC US.

La commission déclare ENT NOYON RIBECOURT GUIJCARD forfait.

CHOISY AU BAC US – ENT NOYON RIBECOURT GUIJCARD score 3 - 0.

2ème forfait à ENT NOYON RIBECOURT GUIJCARD. Amende de 150 euros à ENT NOYON RIBECOURT GUIJCARD

Match retour à CHOISY AU BAC US

Rencontre U18F à 11 R2 Poule D QUESNOY SUR DEULE FSM – SECLIN FC du 07/03/2026

Courriel de SECLIN FC en date du 06/03/2026 à 21H43 informant qu'il ne pourra pas se déplacer à QUESNOY SUR DEULE FSM.

La commission déclare SECLIN FC forfait.

QUESNOY SUR DEULE FSM – SECLIN FC score 3 - 0.

1er forfait à SECLIN FC. Amende de 100 euros à SECLIN FC

Match retour à QUESNOY SUR DEULE FSM

Rencontre U18F à 11 R2 Poule E MARCQ EN BAROEUL O - ST POL SUR MER USCC du 28/02/2026

Courriel de ST POL SUR MER USCC en date du 27/02/2026 à 11H14 informant qu'il ne pourra pas se déplacer à MARCQ EN BAROEUL O.

La commission déclare ST POL SUR MER USCC forfait.

MARCQ EN BAROEUL O – ST POL SUR MER USCC score 3 - 0.

1er forfait à ST POL SUR MER USCC. Amende de 100 euros à ST POL SUR MER USCC

Match retour à MARCQ EN BAROEUL O

Rencontre U15F à 11 R2 Poule F GPT FEMININ BCV LAON – RACING CLUB CREIL AGGLOMERATION du 07/03/2026

Absence de l'équipe de RACING CLUB CREIL AGGLOMERATION à l'heure du coup d'envoi,

La commission déclare RACING CLUB CREIL AGGLOMERATION forfait.

GPT FEMININ BCV LAON – RACING CLUB CREIL AGGLOMERATION score 3 - 0.

2ème forfait à RACING CLUB CREIL AGGLOMERATION. Amende de 150 euros à RACING CLUB CREIL AGGLOMERATION

Match retour au GPT FEMININ BCV LAON

Sauf cas exceptionnel, pour éviter les déplacements inutiles, il existe un mail et un numéro d'astreinte

Rencontre Interdistrict Futsal niveau 1 Poule B NOGENT SUR OISE US 2 – AMIENS ETOUVIE FUTSAL du 05/03/2026

Courriel de AMIENS ETOUVIE FUTSAL en date du 05/03/2026 à 09H24 informant qu'il ne pourra pas se déplacer à NOGENT SUR OISE US 2

La commission déclare AMIENS ETOUVIE FUTSAL forfait.

NOGENT SUR OISE US 2 – AMIENS ETOUVIE FUTSAL score 5 - 0.

1er forfait à AMIENS ETOUVIE FUTSAL. Amende de 100 euros à AMIENS ETOUVIE FUTSAL

Rencontre Interdistrict Futsal niveau 1 Poule C PONT DE LA DEULE FUTSAL 2 – PERONNE FUTSAL 2 du 25/02/2026

Courriel de PERONNE FUTSAL 2 en date du 24/02/2026 à 23H53 informant qu'il ne pourra pas se déplacer à PONT DE LA DEULE FUTSAL 2

La commission déclare PERONNE FUTSAL 2 forfait.

PONT DE LA DEULE FUTSAL 2 – PERONNE FUTSAL 2 score 5 - 0.

2ème forfait à PERONNE FUTSAL 2. Amende de 150 euros à PERONNE FUTSAL 2

Rencontre Interdistrict Futsal niveau 1 Poule E TOURCOING FUTSAL – COMINES GLAMMS FUTSAL 2 du 05/03/2026

Courriel de COMINES GLAMMS FUTSAL 2 en date du 05/03/2026 à 15H49 informant qu'il ne pourra pas se déplacer à TOURCOING FUTSAL

La commission déclare COMINES GLAMMS FUTSAL 2 forfait.

TOURCOING FUTSAL – COMINES GLAMMS FUTSAL 2 score 5 - 0.

1er forfait à COMINES GLAMMS FUTSAL 2. Amende de 100 euros à COMINES GLAMMS FUTSAL 2

Rencontre Interdistrict Futsal niveau 1 Poule F LILLE MOULINS CARREL – ARMENTIERES JA du 27/02/2026

Rencontre non jouée pour insuffisance de joueurs de l'équipe de ARMENTIERES JA en tenue à l'heure du coup d'envoi,

La commission,

Considérant le rapport de l'arbitre officiel de la rencontre,

Déclare l'équipe d'ARMENTIERES JA forfait.

LILLE MOULINS CARREL – ARMENTIERES JA score 5 - 0.

2ème forfait à ARMENTIERES JA. Amende de 150 euros à ARMENTIERES JA.

Rencontre Interdistrict Futsal niveau 1 Poule H FUTSAL CLUB CAMP TURC - TRITH ORZEL FUTSAL du 02/03/2026

Réclamation d'après match de TRITH ORZEL FUTSAL sur le nombre de joueurs de FUTSAL CLUB CAMP TURC bénéficiant d'une licence Mutation hors période supérieure au quota autorisé par le règlement (maximum 2 joueurs hors période). Confirmée

La commission,

Considérant après contrôle que l'affiliation du club FUTSAL CLUB CAMP TURC date du 14/08/2025,

Considérant que les joueurs ont été enregistrés après cette date,

Considérant qu'aucun joueur n'est considéré comme muté hors période,

Dit que la réclamation d'après match est non recevable,

Résultat acquis sur le terrain. Score 8 – 8. Droits conservés

Rencontre Interdistrict Futsal niveau 1 Poule H BOUSSOIS ES – HAUTMONT FC du 06/03/2026

Courriel de BOUSSOIS ES en date du 06/03/2026 à 15H04 informant qu'il ne pourra pas recevoir HAUTMONT FC.

La commission déclare BOUSSOIS ES forfait.

BOUSSOIS ES – HAUTMONT FC score 0 - 5.

1er forfait à BOUSSOIS ES. Amende de 100 euros à BOUSSOIS ES

Rencontre U18 FUTSAL R1B BARLIN FUTSAL – WIMEREUX FUTSAL du 08/03/2026

Courriel de WIMEREUX FUTSAL au service d'astreinte en date du 08/03/2026 à 12H34 informant qu'il ne pourra pas se déplacer à BARLIN FUTSAL. Rencontre prévue à 14H00.

La commission déclare WIMEREUX FUTSAL forfait.

BARLIN FUTSAL – WIMEREUX FUTSAL score 5 - 0.

1er forfait à WIMEREUX FUTSAL. Amende de 200 euros à WIMEREUX FUTSAL. Pas d'information 4 heures avant le début de la rencontre.

Rencontre U18 FUTSAL R1B GRENAY FUTSAL – REDZONE FUTSAL du 08/03/2026

Courriel de REDZONE FUTSAL en date du 08/03/2026 à 08H11 informant qu'il ne pourra pas se déplacer à GRENAY FUTSAL.

La commission déclare REDZONE FUTSAL forfait.

GRENAY FUTSAL – REDZONE FUTSAL score 5 - 0.

2ème forfait à REDZONE FUTSAL. Amende de 150 euros à REDZONE FUTSAL.

Rencontre Futsal Féminin R1A VILLENEUVE d'ASCQ FF – BEUVRY US du 08/03/2026

Courriel de BEUVRY US au service d'astreinte en date du 07/03/2026 informant qu'il ne pourra pas se déplacer à VILLENEUVE D'ASCQ FF

La commission déclare BEUVRY US forfait.

VILLENEUVE d'ASCQ FF – BEUVRY US score 5 - 0.

1er forfait à BEUVRY US. Amende de 100 euros à BEUVRY US

Courriel de BEUVRY US en date du 09/03/2026 à 08H53 relatif au point de pénalité pour un forfait.

La commission ne peut que faire appliquer le règlement.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de la Ligue de Football des Hauts-de-France dans un délai de **7 jours** à compter de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure article 126 du règlement particulier de la Ligue des Hauts-de-France).

COURRIEL

Courriel de DENAIN FUTSAL CLUB en date du 26/02/2026 à 12H00 qui déclare forfait général pour ses

équipes seniors 1 et 2 évoluant en interdistrict futsal niveau 1 Poule G. Amende de 600 euros à DENAIN
FUTSAL CLUB

Le secrétaire de séance
Michel VANNESTE



Le président de séance
Bernard COLMANT

